

# Aides financières pour améliorer son logement (OPAH-RU)

Dans le cadre de l'opération "Action Coeur de Ville", une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est lancée à Epernay jusqu'en août 2025.

Objectif : aider financièrement les propriétaires du centre-ville à rénover leurs logements privés grâce à des aides publiques.

## Quel est le montant de ces aides ?

Les propriétaires peuvent bénéficier d'un certain nombre de subventions pouvant atteindre 30 % à 100 % du montant HT des travaux éligibles (provenant de l'Anah, la Région Grand Est, la Ville d'Epernay, Epernay Agglo Champagne et Action Logement).

## Pour quels logements ?

- Sont concernés, les logements du parc privé ayant plus de 15 ans.
- Pour bénéficier des aides liées à l'OPAH-RU, votre projet doit se situer en centre-ville, dans un périmètre défini.

## Pour qui ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources)
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant

## Pour quels travaux ?

- Economie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage...
- Maintien à domicile et adaptation du logement
- Remise aux normes de logement ancien ou dégradé
- Rénovation pour louer

Contact

### Renseignements :

Pour bénéficier de ces aides, il suffit, avant tous travaux, de contacter le Comal-Soliha 51 (Comité Marnais d'Amélioration du Logement). Cet organisme vérifiera l'éligibilité du dossier aux aides financières et vous accompagnera dans votre démarche.

### Contact :

- par mail à [opah.epernay@solihha.fr](mailto:opah.epernay@solihha.fr)
- par téléphone au 0 800 77 29 30 (n° vert - gratuit)
- rendez-vous possible, sur demande, à la Maison de l'Habitat (2, rue du Colonel Pierre-Servagnat)

Liens utiles

<http://www.epernay-centreville.fr/>

[Aides financières en dehors du centre-ville d'Epernay](#)

Pour aller plus loin

**[Action Coeur de Ville "Epernay, centre-ville du Futur"](#)**